



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00176

Numéro SIREN : 511 070 864

Nom ou dénomination : A2

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2014 sous le numéro de dépôt 2741

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

RECEPISSE DE DEPOT

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
TEL : 02 98 43 31 31

Groupe Even
Traon Bihan
29260 Ploudaniel

V/REF :
N/REF : 2009 B 176 / 2014-A-2741

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 08/07/2014, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée en date du 12/06/2014

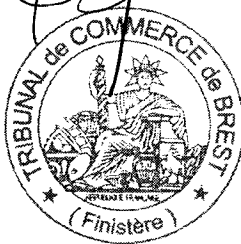
- Renouvellement du mandat de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT
- Changement(s) de commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

A2
Société par actions simplifiée
4 rue Henri Becquerel
29806 Brest cedex 9

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-2741 le 08/07/2014
R.C.S. BREST 511 070 864 (2009 B 176)

Fait à BREST le 08/07/2014,
LE GREFFIER



2014/A/2761

A2

Société par actions simplifiée
au capital de 74.465.674 euros
Siège social : 4 Rue Henri Becquerel
29806 BREST CEDEX 9
B 511 070 864 RCS BREST

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DES ACTIONNAIRES DU 12 JUIN 2014**

L'an deux mille quatorze,
et le douze juin,
à huit heures quinze,

Les actionnaires ont statué par voie d'acte sous seing privé, conformément aux dispositions de l'article 36 des statuts. Les dispositions ci-après ont été régulièrement approuvées ce jour par les actionnaires.

A été mis à disposition des actionnaires l'ensemble des documents requis par la loi et les statuts dans les délais convenus, en particulier :

- le rapport de gestion du Conseil d'administration,
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2013,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- le rapport général du Commissaire aux comptes,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions proposées aux actionnaires.

Les actionnaires en donnent acte.

Les actionnaires sont appelés à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et quitus aux administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

.../...

QUATRIÈME RESOLUTION

Le mandat de la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Christian PERRIER, Commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, les actionnaires décident :

- de renouveler le mandat de la Société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, 63 Rue de Villiers, 92200 NEUILLY SUR SEINE, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
- de nommer Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU, 63 Rue de Villiers, 92200 NEUILLY SUR SEINE, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Christian PERRIER,

pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

Les actionnaires délèguent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Guy LE BARS

